

Le Quiz de la consommation

1- Je dispose de 14 jours pour me rétracter après avoir fait un achat sur une foire ou lors d'un salon.

VRAI ou FAUX

2- Le prix d'un envoi d'un SMS depuis un pays d'Europe vers la France est limité par un règlement européen.

VRAI ou FAUX

3- Mon propriétaire, mes fournisseurs d'eau, d'électricité ou de téléphonie-Internet peuvent m'imposer un prélèvement.

VRAI ou FAUX

4 – Je peux faire opposition au chèque que j'ai donné au commerçant pour annuler mon achat.

VRAI ou FAUX

5- 2000 consommateurs ont subi le même préjudice. Ils peuvent se regrouper pour obtenir réparation en étant en justice.

VRAI ou FAUX

6- Je passe commande et verse un acompte, mais je peux cependant me dédire.

VRAI ou FAUX

7- Après avoir passé une commande et l'avoir annulée, les arrhes versées sont perdues.

VRAI ou FAUX

8- Le médecin conventionné secteur 1 peut pratiquer un dépassement d'honoraires.

VRAI ou FAUX

9- En cas de débits effectués depuis un compte insuffisamment provisionné, il n'existe aucun plafonnement des commissions facturées par les banques.

VRAI ou FAUX

10- Un restaurateur peut refuser l'admission d'animaux dans son restaurant.

VRAI ou FAUX